

# **ANNEXE 3**

## **GUIDE DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN OPERATIONEL DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA EN MILIEU DE TRAVAIL**

**Période 2011-2015**



**Sommaire**

- 0. Introduction .....3
- 1. Objectifs du plan de mobilisation des ressources .....3
- 2. Fournisseurs actuels et potentiels de ressources.....3
- 3. Difficultés liées au contexte actuel de financements.....4
- 4. Stratégie de mobilisation des ressources .....5
- 5. Les opportunités existantes .....6
- 6. Conditions préalables .....8
- 7. Calendrier de mise en œuvre .....9

## Introduction

La mobilisation des ressources est le processus grâce auquel les intervenants vont acquérir les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette politique à travers l'exécution des actions du plan opérationnel.

La mobilisation des ressources s'articulera autour d'une combinaison d'actions visant, notamment à :

- identifier les différentes catégories de ressources à mobiliser (savoir quoi mobiliser) ;
- choisir les mécanismes permettant d'obtenir les ressources (savoir comment mobiliser les ressources) ;
- cibler les fournisseurs de ressources et comprendre leurs motivations par rapport à cette politique ou à la problématique de la pandémie du VIH et du sida en milieu de travail ;
- mobiliser tous les partenaires du monde du travail à l'adhésion à cette politique
- à convaincre les opérateurs économiques du Burundi à financer certaines activités.

La mobilisation des ressources sera conduite tant au niveau interne qu'externe.

Le présent guide est élaboré sur un horizon couvrant le plan opérationnel qui s'étend de 2011 à 2015. Il s'articule sur quatre axes :

- Axe 1 : Réduire les risques de propagation du VIH et du sida au sein du personnel des entreprises et des communautés de proximité par le renforcement et l'élargissement des interventions de prévention
- Axe 2 : Réduire la morbidité et la mortalité parmi les Travailleurs Vivant avec le VIH (TVVIH) par une prise en charge globale efficace sur le lieu de travail
- Axe 3 : Promouvoir les droits des PVVIH par la lutte contre la discrimination et la stigmatisation en milieu de travail
- Axe 4 : Développer les capacités d'intervention et de gestion de la mise en œuvre de la politique de lutte contre le VIH et le sida en milieu de travail

## 1. Objectifs du guide de mobilisation

Le guide de mobilisation vise les objectifs suivants :

- Acquérir les ressources nécessaires pour réaliser toutes les activités prévues au plan opérationnel
- Etablir des relations durables avec les partenaires techniques et financiers et obtenir des financements auprès d'eux.

## 2. Fournisseurs de ressources actuels et potentiels

### 2.1. Fournisseurs de ressources actuels

Depuis 2002, le CNLS a été le principal fournisseur de ressources financières à travers les projets sous sa tutelle pour la réalisation des activités planifiées dans le secteur du travail. Il s'agit notamment des projets suivants :

- Le PMLSAO (financé par la Banque Mondiale (2002-2007)
- Le PMLS (financé par la Banque Mondiale de 2007-2011)
- Le projet APRDIS (Financé par le Fonds Mondial contre la Malaria, la Tuberculose et le sida)
- Le Projet PRIDE (financé par le Fonds Mondial)
- Le Projet VIH/Sida financé par Action Aid.

- Le Gouvernement a aussi affecté une partie des fonds de l'IPPTE à la lutte contre le VIH et le sida

Le BIT a appuyé le secteur du travail dans la planification, dans la formulation de la politique nationale de lutte contre le VIH et le sida en milieu de travail.

## **2.2. Nouveaux fournisseurs de ressources potentiels**

Certaines organisations sont susceptibles d'apporter un appui à la réalisation du plan.

Il s'agit notamment des institutions suivantes :

- L'UNICEF (secteur de l'éducation)
- L'UNESCO (secteur de l'éducation)
- L'OMS (secteur de la santé)
- Le PSI (marketing social du préservatif et santé de la reproduction)
- ACORD (Lutte contre le sida en milieu de travail)
- OXFAM NOVIB (intégration dimension genre)
- BAD (intégration de la dimension VIH dans les projets financés)
- GIZ (main streaming du VIH dans les programmes et projets)
- Coopération bilatérale (Belgique, Allemagne, Japon, )
- DFID
- USAID
- Le secteur privé (Banques et Assurances, Grandes entreprises comme la BRARUDI, Entreprises de télécommunications)
- Institutions financières (à identifier)
- Fondations (Fondation Clinton, ESTHER...)

## **3. Difficultés liées au contexte actuel de financements**

La crise financière mondiale fait peser de gros risques pour trouver des financements aux projets. Parmi ces risques, il sied de mentionner :

- la raréfaction des financements de façon générale au moment où la dynamique de mobilisation pour la lutte contre le Sida prend une allure accélérée.
- la concurrence occasionnée par l'émergence de nouveaux besoins sanitaires (santé, éducation, environnement et infrastructures),
- la clôture de certains projets (cas du Deuxième projet multisectoriel de lutte contre le sida financé par la Banque Mondiale),
- la restructuration des programmes au sein d'autres organismes (UNICEF, GIZ).

Pour mettre toutes les chances de son côté, les partenaires sociaux devront faire face à certains défis.

Parmi ces éléments nous pouvons retenir :

- la fausse opinion des partenaires et de la population sur l'abondance de financement du VIH et le sida au Burundi,
- la très faible mobilisation du secteur privé dans la lutte contre le VIH et le sida,
- le vote de loi sur la criminalisation des homosexuels par le Parlement burundais, malgré que ce groupe soit considéré comme groupe vulnérable
- une carence dans l'application du main-streaming du VIH dans tous les ministères.
  
- l'effort de mobilisation des ressources financières qui n'est orienté que vers l'extérieur tandis que le volet intérieur n'est pas suffisamment exploité
- *l'inexpérience des USLS dans l'élaboration des propositions techniques et financières selon les exigences des bailleurs.*
- Dans le cadre de la mobilisation des ressources financières, il existe une réelle opportunité de mobilisation des ressources financières au niveau national aussi bien auprès des partenaires installés au Burundi que de ceux qui n'ont pas encore leur représentation sur place. Cependant, cette opportunité ne portera ses fruits que si des mesures préalables sont prises et qu'une bonne sensibilisation et communication sont orientées en direction de la population et des « bailleurs ».

## 4. Stratégie de mobilisation des ressources

La stratégie de mobilisation des ressources repose sur trois aspects, à savoir la projection des ressources nécessaires, le marketing des actions planifiées et le développement des partenariats avec les nouveaux fournisseurs de ressources.

### 4.1. Projection des ressources nécessaires sur les 5 prochaines années :

Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'opérationnalisation seront réparties sur chaque année sur base planification conséquente. Les montants seront répartis de la manière suivante :

Année1						
Axe	2011	2012	2013	2014	2015	Total
1						
2						
3						
4						
<b>Total</b>						

#### **4.2. Marketing des actions planifiées.**

Il s'agit de faire la promotion des actions envisagées et de choisir les voies plus efficaces pour intéresser les fournisseurs de ressources. Pour ce faire, il faudra :

- Elaborer et finaliser le plan de travail et le chronogramme détaillé
- Choisir les priorités en privilégiant les groupes les plus à haut risque
- Présenter publiquement le plan d'action auprès des fournisseurs potentiels de ressources
- Rendre public le plan et le défendre
- Faire participer les partenaires potentiels dans le processus de planification
- Présenter les résultats et les changements escomptés à la fin du plan
- Plaider pour intégrer les éléments du plan dans la stratégie nationale de lutte contre le sida

#### **4.2. Développement des relations partenariales avec les nouveaux fournisseurs de services**

Il s'agit de mener des actions visant à développer des relations partenariales avec les fournisseurs potentiels identifiés en vue de disposer de ressources nécessaires. Ces actions consisteront à :

- Renforcer les capacités du personnel en mobilisation des ressources
- Rechercher les informations complémentaires sur les fournisseurs de ressources en contactant par écrit certains fournisseurs, les ambassades, les institutions financières...
- Préparer et transmettre aux fournisseurs potentiels une note conceptuelle de la politique et du plan opérationnel
- Faire le suivi des demandes de financement auprès des fournisseurs des ressources
- Collecter les ressources
- Assurer la bonne gestion des ressources dans le respect des conventions signées
- Faire régulièrement rapport à qui de droit
- Commanditer des audits externes indépendants pour rassurer les partenaires

### **5. Les opportunités existantes**

Il apparaît dans plusieurs documents disponibles une liste intéressante des « bailleurs » qui ont par le passé ou qui continuent de soutenir les activités de VIH et le sida au Burundi. Ces partenaires sont regroupés en 3 catégories :

- Les multilatéraux (la Banque Mondiale à travers les projets Multi Aids Country Programme (MAP), UNICEF, UNFPA, UNESCO, PAM, OMS, GAVI (Global Alliance for Vaccine and Immunization), UNION EUROPEENNE)
- Les bilatéraux (Esther, GIZ/KFW, USAID)
- Les ONG internationales (ActionAid, ALLIANCE INTERNATIONALE, ACORD, CRS, SIDACTION, AEDES)
- L'USAID finance à travers FHI les programmes d'appui à la scolarisation des enfants, les visites à domicile, la PTME et l'accès aux ARV.

- La GIZ prône l'intégration de dimension VIH et sida dans une politique de santé au travail. Elle est aussi prête à financer le diagnostic institutionnel afin de permettre aux institutions d'identifier leurs lacunes organisationnelles et leurs besoins en renforcement de capacités. Il y a également la possibilité d'avoir des financements à travers le programme Sectoriel Eau (2009-2011) d'un montant de 1.500 mille Euro sous forme de don de la coopération allemande (GIZ).
- A l'Ambassade de Belgique, il existe des financements pour de micros projets dans les domaines des AGRs, emploi jeunes et personnes rapatriées (environ 12.400 Euro sur 1 an).
- Il existe des possibilités d'accéder au financement d'autres bailleurs tels que:
  - IPPF en intégrant le VIH et le sida au volet santé de la reproduction par la restructuration ou l'adaptation de certains projets existant non encore financés,
  - Care International pour le renforcement des capacités des femmes;

Au-delà des partenaires au développement, des opportunités et possibilités de financement pourraient se faire à travers des levées de fonds auprès du secteur privé, notamment les entreprises, les banques, les sociétés d'Etat ou privées sous forme de prélèvement au prorata des bénéfices générés par an.

Les services des finances de l'Etat de par les audits, pourraient facilement aider dans ce sens. Par exemple, l'Etat pourrait introduire une loi sur le partage de risques pour appuyer les efforts du Gouvernement dans la lutte contre le VIH et le sida (prélever des taxes de péréquation sur la boisson, la cigarette, les ventes des véhicules d'un certain gabarit, le café, le thé, les banques et entreprises nationales et étrangères au prorata des bénéfices annuels générés, le carburant, etc.). La diaspora pourrait également être sollicitée dans cet effort collectif.

La finalité de ce plan de mobilisation de ressources financières est de permettre aux partenaires sociaux de mieux se préparer techniquement et moralement pour aborder les Bailleurs de fonds avec qui ils souhaiterait entamer la négociation d'un financement.

Ce plan de mobilisation de ressources financières a pour objectifs de permettre aux partenaires sociaux de:

- saisir les opportunités qu'offrent les « bailleurs actuels » présents au Burundi ;
- mieux orienter le choix de nouveaux partenaires
- élaborer et /ou à actualiser les requêtes pour une soumission à financement ;

Pour ce faire les partenaires sociaux devront mettre sur pied assez rapidement une équipe technique pour :

- Prendre contacts avec les partenaires ciblés pour leur intérêt à la lutte contre le VIH et le sida en milieu de travail et discuter des besoins de financements ;
- S'informer davantage sur les bailleurs potentiels afin de s'assurer de leurs idéaux programmatiques en vue de ne pas être « hors sujet » dans les propositions à soumettre ;

- préparer les différents documents de projets à soumettre afin qu'ils répondent effectivement aux exigences des « bailleurs » à solliciter pour un financement ;
- soumettre les propositions techniques et financières à temps aux « bailleurs » sélectionnés ;
- faire le suivi des échéances de soumission et de feed back
- s'aligner au cycle de programmation des différents Bailleurs de fonds.

Dans le cadre de la mobilisation des ressources au niveau national, d'autres mécanismes pourraient être développés tels que :

- l'organisation des événements de mobilisations (journée porte ouverte, diners-gala, télé-tons, au cours de la journée nationale et internationale du sida, parrainage et sponsor d'une activité, etc.) ;
- l'instauration des taxes de péréquation sur la boisson, la cigarette, les ventes des véhicules d'un certain gabarit, le café, le thé, les banques et entreprises nationales et étrangères au prorata des bénéfices annuels générés, le carburant, etc.) ;
- les contributions des entreprises privées

## 6. Conditions préalables

Les conditions suivantes sont nécessaires à la réussite de la mobilisation des ressources. Il s'agit notamment de :

- Le développement d'une stratégie de communication agressive
- La volonté politique et l'engagement personnel des autorités du Ministère ayant le travail dans ses attributions
- L'engagement des partenaires sociaux dans le processus de mobilisation
- L'appropriation du plan par tous les trois partenaires sociaux
- L'implication plus accrue du secteur privé
- Le ciblage des groupes à plus haut risque et le choix des priorités
- L'amélioration permanente de la qualité des prestations
- **L'appui du BIT** : L'expérience du BIT sera mise à profit pour mener un lobbying et un plaidoyer en faveur du financement de la lutte contre le VIH et le sida en milieu de travail.

## 8. Mise en œuvre du plan de mobilisation des ressources

N°	Action	Responsable	Période
1	Finaliser la politique nationale	Gouvernement, Patronat, Syndicats	Mai 2011
2	Finaliser le plan opérationnel et le PTA	Gouvernement, Patronat, Syndicats	Mai 2011
3	Identifier les fournisseurs de ressources	Gouvernement, Patronat, Syndicats	Mai -Juin 2011
4	Présenter le PO aux fournisseurs de ressources	Gouvernement, Patronat, Syndicats	Juin 2011
5	Participer à la formulation du PSN 2011-2015	Gouvernement, Patronat, Syndicats	Avril-mai 2011
6	Renforcer les capacités du personnel en mobilisation des ressources	Gouvernement, Patronat, Syndicats	Avril-mai-juin 2011
7	Rechercher les informations complémentaires sur les fournisseurs potentiels de ressources	Gouvernement, Patronat, Syndicats	Avril-mai- juin 2011
8	Transmettre le PO aux fournisseurs de ressources avec une note conceptuelle de requête de financement	Gouvernement, Patronat, Syndicats	Juillet 2011
9	Assurer le suivi des demandes de financement transmis	Gouvernement, Patronat, Syndicats	Permanent
10	Tenir des réunions d'évaluation avec les fournisseurs de ressources	Gouvernement, Patronat, Syndicats	1 fois le trimestre
11	Commanditer les audits externes des comptes	Gouvernement, Patronat, Syndicats	Chaque fin d'année
12	Produire et transmettre un rapport annuel (technique et financier)	Gouvernement, Patronat, Syndicats	31 décembre de chaque année

-----